

## **Swisscom augmente son dividende ordinaire et réduit ses dettes**

**Lors de l'Assemblée générale de Swisscom qui a eu lieu aujourd'hui à Zurich, les actionnaires ont approuvé toutes les propositions du Conseil d'administration. Ils ont décidé d'augmenter le dividende à CHF 19.– et de réduire le capital-actions de CHF 1,64 million, à CHF 51,80 millions. L'Assemblée a donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2008. Par ailleurs, Hansueli Loosli a été nouvellement élu au sein du Conseil d'administration de Swisscom.**

La 11<sup>e</sup> Assemblée générale de Swisscom SA a réuni à Zurich 1 570 actionnaires représentant 69% des voix. Fin mars 2009, le nombre total des actionnaires de Swisscom enregistrés était d'environ 47 500.

### **Des activités de base solides malgré un environnement de marché difficile – La réorganisation porte ses fruits**

Anton Scherrer, Président du Conseil d'administration, à propos des événements qui ont secoué les places boursières l'année dernière: «Swisscom s'est bien battue, même si elle n'a pas pu échapper aux turbulences boursières. En 2008, en action s'est classée première de l'indice de la Bourse suisse SMI et faisait également partie des meilleures dans le secteur des entreprises de télécommunication.»

Et d'ajouter: «Dans le cadre de notre réorganisation de fond en comble, nous sommes parvenus à placer le client au cœur de nos préoccupations. De plus, Swisscom a fait peau neuve en se donnant une image plus dynamique, plus jeune et privilégiant les émotions. Et, plus important encore, nous avons réussi à renforcer notre position sur le marché suisse ainsi que celle de Fastweb.»

### **Augmentation du dividende – Election de Hansueli Loosli au Conseil d'administration**

Les actionnaires ont approuvé le rapport annuel, les comptes consolidés et les comptes annuels 2008. Ils ont en outre entériné la proposition du Conseil d'administration de fixer le dividende ordinaire à CHF 19.– par action (CHF 12.35 net, après déduction de l'impôt anticipé), ce qui correspond à un



**swisscom**

## Communiqué de presse

montant total de CHF 984 millions ou environ 40% du free cash-flow opérationnel. Pour réduire plus rapidement son endettement net, Swisscom ne versera cette année aucun dividende extraordinaire et renonce à un rachat d'actions. A l'aune du cours boursier actuel, le rendement du dividende se monte à 6% environ. Le dividende net sera versé aux actionnaires le 24 avril 2009.

L'Assemblée générale a également décidé une réduction du capital-actions de CHF 1,64 million, à CHF 51,80 millions, par le biais de la destruction de quelque 1,64 million d'actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat 2006. En outre, elle a donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2008.

Pour des raisons professionnelles, Fides Baldesberger ne s'est pas présentée à la réélection au sein du Conseil d'administration. Elle est remplacée par Hansueli Loosli, nouvellement élu au poste d'administrateur. Au bénéfice d'une grande expérience du commerce de détail et de l'industrie, Hansueli Loosli, Président de la Direction générale de Coop, complétera de manière idéale le Conseil d'administration de Swisscom et contribuera à renforcer encore l'orientation clientèle du groupe.

[www.swisscom.ch/assembleegenerale](http://www.swisscom.ch/assembleegenerale)

Zurich, le 21 avril 2009 / 18 :00